

Witry-lès-Reims, le 3/02/2024

Une triple installation à titre principal

Lorsque la Safer considère qu'un prix est trop élevé par rapport au marché, elle propose un prix revu à la baisse. Le vendeur peut alors soit accepter, soit retirer le bien de la vente. Cette démarche de régulation, qui est le cœur de mission des Safer, a permis de favoriser l'installation conjointe à titre principal de trois jeunes agriculteurs dans le sud de la Meuse.

Révision de prix

Près de 24 ha de terres agricoles libres d'occupation étaient en vente à proximité de Bar-le-Duc. Ayant reçu notification par le notaire et constaté que le prix de cession était supérieur aux références du secteur, la Safer Grand Est n'a eu d'autre choix que d'intervenir et d'exercer son droit de préemption en révision de prix. Cette décision a été dûment motivée auprès des propriétaires vendeurs qui ont choisi la voie amiable et accepté de se délier de l'opération en cours pour confier la vente de leurs biens à la Safer au prix révisé.

13 candidats

A la suite de la publication de l'annonce, la Safer a recueilli treize candidatures : quatre dossiers d'installation, cinq dossiers de restructuration, deux dossiers en consolidation d'exploitation et deux dossiers à l'agrandissement. Conformément aux orientations fixées, le comité technique a donné priorité aux candidats à l'installation et, parmi eux, a désigné comme attributaire un trio de trentenaires, dont un hors cadre familial. « Dans la conjoncture actuelle, voir qu'une surface de 24 ha a pu susciter autant de dossiers et voir des jeunes prêts à s'installer, y compris hors cadre, est réconfortant et motivant, relève Gwenaël Cousin, chef du service foncier Meuse Safer. Avec 55 % des agriculteurs en Meuse qui ont plus de 55 ans, l'avenir de l'agriculture se joue maintenant. »

Transmission

Adeline Lallemand et son cousin Cyril Collin s'étaient accordés pour reprendre l'exploitation agricole familiale de Resson au départ à la retraite de leurs pères, Yves et Marc, qui la géraient ensemble sous forme sociétaire. Situés à Naïves-Rosières, commune voisine de la leur, les 23,62 ha acquis à travers un GFA familial allaient permettre d'installer avec eux Rudy Lallemand, compagnon de la première. « Tout a été fait pour que la transmission se passe dans de bonnes conditions pour nous » commente Adeline Lallemand qui souligne la qualité du suivi effectué par la Safer.

Valeur ajoutée

La ferme associe élevage laitier (80 vaches) et polyculture sur 315 ha, dont 210 cultivés (céréales, maïs, tournesol, colza...) et le reste en herbe, ce qui lui permet de mieux subvenir aux besoins alimentaires du troupeau. Elle livre 750 000 litres de lait par an en coopérative où ils sont valorisés dans la production de Brie de Meaux. Adeline Lallemand : « Avec les hectares de prairies supplémentaires, on est rentré dans les clous du cahier des charges AOP par rapport à l'autonomie fourragère. » Pour Gwenaël Cousin, l'attribution a été doublement positive : « À travers cette consolidation foncière, la Safer a sécurisé la transition vers une nouvelle génération d'agriculteurs au sein du GAEC mais aussi conforté l'approvisionnement local des coopératives laitières. »